

DOSSIER D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE INTRA-COMMUNAL ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Tarif mensuel pour un enfant d'Oberhausbergen :

| | |
|------------------------------------|--------|
| Quotient Familial inférieur à 501 | 7,30 |
| Quotient Familial de 501 à 800€ | 13,60 |
| Quotient Familial de 801 à 1100€ | 27.50 |
| Quotient Familial de 1101 à 1400€ | 28,60€ |
| Quotient Familial de 1401 à 1700€ | 29.60 |
| Quotient Familial de 1701 à 2000 € | 30,60 |
| Quotient Familial supérieur 2000€ | 31,60 |

Tarif mensuel pour un enfant d'une autre commune : 32.60€

Facturation :

La facturation du service est effectuée au mois. Les factures parviennent aux familles le mois qui suit la période d'utilisation du service vous la recevrez par voie postale et sera à régler à la trésorerie de Schiltigheim (cf. références sur le titre de recette qui vous sera transmis).

Validation du dossier d'inscription :

- 1) Compléter et signer le dossier
- 2) Joindre une copie du quotient familial (à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué)
- 3) Joindre une attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire
- 4) Envoyer le dossier d'inscription à la mairie
 - par voie postale à Mairie d'Oberhausbergen : 88 Route de Saverne 67205 Oberhausbergen
 - par mail à : martine.herrmann@oberhausbergen.com
- 5) A la rentrée, la carte de transport sera remise directement aux enfants

ENFANT(S)

| |
|--|
| NOM :..... PRENOM :..... Date de naissance :..... ETABLISSEMENT FREQUENTE : <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Josué Hoffet <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Sarah Banzet |
| NOM :..... PRENOM :..... Date de naissance:..... ETABLISSEMENT FREQUENTE : <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Josué Hoffet <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Sarah Banzet |
| NOM :..... PRENOM :..... Date de naissance :..... ETABLISSEMENT FREQUENTE : <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Josué Hoffet <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Sarah Banzet |

Cochez votre choix de souscription :

- Abonnement pour l'année scolaire, de septembre à juillet
- Abonnement mensuel

Veillez entourer les mois d'utilisation du service de transport scolaire ci-dessous :

| | | | | |
|-----------|---------|----------|----------|--------------|
| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier |
| Février | Mars | Avril | Mai | Juin/Juillet |

Précisez les créneaux d'utilisation du service :

- Matin (8h15)
- Midi (12h10)
- Après-midi (13h30)
- Soir (16h20)

RESPONSABLE LEGAL (*signataire du présent dossier en fin de document*)

| | |
|-------------------|----------------|
| NOM : | PRENOM : |
| ADRESSE : | |
| | |
| TELEPHONE : | EMAIL : |

DESTINATAIRE DE LA FACTURATION (*Si différent du « responsable légal »*)

| | |
|-------------------|----------------|
| NOM : | PRENOM : |
| ADRESSE : | |
| | |
| TELEPHONE : | EMAIL : |
| <u>SIGNATURE</u> | |

LE RESPONSABLE LEGAL AUTORISE (cocher la case du choix retenu) :

- l'enfant à rentrer seul dès la descente du bus
- cherchera ou fera chercher son enfant dès la descente du bus. Au besoin, il autorise les personnes ci-dessous à récupérer l'enfant (sous réserve que la personne justifie de son identité) :

Nom..... Prénom ☎ Lien de parenté.....

Nom..... Prénom ☎ Lien de parenté.....

Nom..... Prénom ☎ Lien de parenté.....

Il appartient aux parents/responsables légaux de prendre en charge les enfants dès la descente du bus lors des retours rue Prévert (du midi ou de l'après-midi) : tout retard sera sanctionné par une pénalité financière (art 10 du règlement).

TITRE DE TRANSPORT : Un titre de transport nominatif sera établi pour l'utilisation du service. Il devra être présenté à chaque montée dans le bus.

Le responsable légal déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du transport scolaire, qui lui a été transmis et s'engage à le respecter et le faire respecter par les usagers.

Date :

Signature du responsable légal (précédée de la mention « lu et approuvé ») :